

CITOYEN A BOURG-LA-REINE

avec la participation du Mouvement des Citoyens du Parti Communiste du Parti Socialiste

UN PROJET POUR NOTRE VILLE: DEMOCRATIE, SOLIDARITE, AVENIR.

A Bourg-la-Reine, depuis de trop nombreuses années, l'immobilisme tient lieu de projet.

Le moment est venu de conduire un vrai projet et d'entreprendre une action d'ensemble, concertée et planifiée sur six ans. Menons de pair une politique efficace, imaginative et cohérente dans l'ensemble des domaines qui font une ville: l'urbanisme, l'animation, la vie sociale, la santé, la vie démocratique. Mettons fin à l'incohérence des réalisations de la municipalité sortante, faites au coup par coup, sans réflexion d'ensemble. Faute de maîtriser et conduire le développement de notre commune, les municipalités successives ont laissé "au hasard" l'aménagement de la ville pour les générations futures.

Engageons une démarche qui parte du quotidien pour maîtriser l'avenir, afin de construire **une ville pour tous**:

- agir au quotidien pour une ville sûre et accueillante pour tous
- conduire un programme cohérent d'actions pour la durée du mandat,
- organiser la concertation la plus large, être à l'écoute de vos attentes, solliciter votre imagination et favoriser votre expression.

UNE EQUIPE POUR AGIR

Elaborer un projet pour notre ville fondé sur la démocratie et la solidarité, c'est promouvoir des valeurs de gauche, au-delà des clivages politiques traditionnels. C'est dans ce sens que l'Association "Citoyen à Bourg-la-Reine" a agi depuis 6 ans. Aujourd'hui elle veut aller plus loin avec l'ensemble des forces de gauche, en proposant

Plus de démocratie pour plus de solidarité Un projet pour notre ville

avec une équipe formée d'hommes et de femmes d'âges et d'horizons professionnels variés, présents dans l'ensemble des quartiers de la ville.

DEMOCRATIE DANS LA VILLE, VIE DE LA DEMOCRATIE

Pratiquer la démocratie locale, c'est donner à tous la possibilité de s'exprimer, de proposer, de protester, de créer. Sans démocratie locale, il n'y a pas de véritable démocratie. Il est vrai que la décision appartient aux élus. Ils ont reçu un mandat électif dans ce but, la prise de décision doit donc être effective et ne peut pas être partagée. En revanche, il y a place, en amont et en aval, pour le dialogue avec les citoyens, isolés ou regroupés en associations, qui constituent un contre-pouvoir. Ce dialogue nécessaire rend possible un meilleur exercice du pouvoir. Il faut choisir de faire fonctionner la démocratie tous les six ans ou au quotidien.

DES ACTIONS COORDONNEES POUR LA DUREE D'UN MANDAT: se donner les moyens de faire vivre la démocratie.

- **dynamiser la vie de quartier**, par des conseils de quartier avec désignation d'un conseiller municipal délégué et tenue de réunions régulières avec les habitants concernés. Une perspective à long terme est la création de régies de quartier, grâce auxquelles les habitants peuvent directement prendre en main certains aspects de la gestion de leur environnement.

- **favoriser la vie associative**, susciter la création d'associations, afin de garder le contact avec les forces vives de la commune; leur donner des moyens d'information: accès à l'affichage, accès au magazine municipal...

- **promouvoir les commissions élargies**, constituées par domaine d'activité: urbanisme, social, scolaire, culture, sport... Ces commissions extra-municipales ont un rôle d'information, de réflexion, de discussion, de négociation qui doit permettre un travail de base avec les habitants et les associations,

- **donner à l'opposition des vraies possibilités d'expression** en lui ouvrant les pages des publications municipales, en lui permettant de tenir des permanences en mairie, en lui donnant l'accès à tous les dossiers.

Au delà de ces actions prioritaires, nous proposerons d'étudier et de réformer la gestion municipale sur certains points:

- le contrôle des délégations et des concessions
- le fonctionnement du magazine municipal
- l'équité dans les subventions aux associations

Enfin, dans le but de développer le sens civique des jeunes citoyens, nous débattons avec les habitants de la mise en place de conseils municipaux d'enfants et de jeunes.

URBANISME - LOGEMENT

DES ACTIONS COORDONNEES POUR LA DUREE D'UN MANDAT

En matière d'urbanisme :

- **La RN 20, avenue du Général Leclerc, relève dans l'immédiat, selon nous, d'un aménagement paysager.** Le projet du tunnel ne saurait tenir lieu de politique. Au mieux pourrait-on imaginer un début de travaux dans 15 ans. Il faudrait encore que l'on soit capable de trouver le financement de sa réalisation. Le coût peut être estimé à 1 milliard de francs, à comparer aux 20 millions de francs de capacité d'investissement annuel de la ville pour des projets nouveaux. Notre démarche se veut différente. Tout en continuant les études préliminaires de mise en souterrain, un aménagement paysager de la N20 sera réalisé. Un concours d'idées sera lancé sur ces bases afin d'engager dès 1996 cet aménagement.

- **Un axe Est-Ouest, du CAEL aux Gêmeaux, sera créé,** jalonné notamment par le Conservatoire, la Poste, le Marché, la Gare. Cet axe sera structuré par:

* **Un aménagement de la place Condorcet,** en liaison avec celui de la RN20.

* **Un aménagement de la rue Roëckel, qui deviendra piétonnière,** avec un redéploiement de la circulation .

* **La restructuration de la place de la Gare,** avec création d'espaces d'activités, de commerces et de services, le réaménagement des circulations et des arrêts de bus. La conception de ce projet sera achevée dès 1996, afin d'en conduire la mise en oeuvre progressive au cours des six années du mandat.

- **Le désenclavement des Bas-Coquarts est une priorité.** On peut prévoir, pour faciliter les communications avec ce quartier, une passerelle au-dessus de la voie ferrée, un cheminement piétonnier vers le centre avec un accès direct au CES. Mais le plus important est de doter ce quartier d'équipements: maison de quartier, services municipaux décentralisés (CAEL, crèche, bibliothèque...), et de favoriser l'implantation de commerces et d'artisans.

- **Une politique de stationnement adaptée** sera conçue avec création de "mini" parkings autour de la RN 20, dans le centre, une politique tarifaire incitatrice (stationnement gratuit la première heure); nous refuserons toute dérogation aux obligations de création de places de stationnement dans les constructions nouvelles.

D'autres questions seront soumises au débat: le paysage urbain, les plans de circulation par quartier, la qualité des lieux publics (marché, poste, collèges...) la qualité des entrées de ville, des aménagements adaptés pour les jeunes, les handicapés, les personnes âgées.

En matière de logement :

- **La relance de la construction est une nécessité.** Entre 1989 et aujourd'hui, pour l'essentiel, les règles imposées par la municipalité ont arrêté la construction d'immeubles collectifs. Pourquoi vouloir construire ? Parce que la démographie de notre ville le commande. Parce que la géographie de la ville le rend possible. Parce que l'économie de la commune le rend nécessaire. Il s'agit de permettre un rééquilibrage de la population et de faciliter le maintien de familles sur la ville.

- **Un programme ambitieux de logements sociaux** doit être entrepris. Entre 1986 et 1994, aucun logement social n'a été réalisé. Leur pourcentage (16 %) est très inférieur à ceux des communes voisines (de 22 % à Sceaux à 60 % au Plessis-Robinson). Dans ces conditions, pour rattraper le retard accumulé, il s'agira durant le mandat de lancer un programme de 400 logements sociaux locatifs et de créer un parc locatif intermédiaire à hauteur de 200 logements.

DES MOYENS

Mobiliser le patrimoine foncier :

- **La ville possède un patrimoine foncier très important**, en plein coeur de ville (ancien conservatoire, anciens services techniques, terrain Saint-Cyr...). Une utilisation rationnelle des possibilités offertes sera menée pour contribuer à la réalisation de logements sociaux.

- **Le Plan d'Occupation des Sols (POS)** actuel qui est marqué par le style "vieilles meulières", empêche toute construction. Certes, il ne saurait s'agir de concevoir "Tour la Reine", mais entre cette perspective et l'immobilisme actuel, il y a une voie pour une attitude plus responsable et réaliste.

Maîtriser la ZAC :

La ZAC lancée après des années de tergiversation a été un échec. " La compétence et le dynamisme " de l'équipe actuelle ont conduit au refus de la déclaration d'utilité publique (un exploit qu'aucune commune des Hauts-de-Seine n'a pu atteindre !). Le déficit prévisionnel de l'opération est, au départ, de 40 millions de Francs. Le début d'exécution est sans cesse différé et pendant ce temps-là le centre-ville se dégrade et son activité économique périclité.

ENSEIGNEMENT - JEUNESSE - SPORT

Force est de constater, à Bourg-la-Reine, un réel déficit de démocratie, de solidarité et de transparence dans ces domaines.

La démocratie doit passer par un véritable dialogue entre l'équipe municipale et les partenaires éducatifs et sportifs, enseignants et éducateurs, parents, mais également avec les jeunes. Il est important que les points abordés en conseil d'école soient étudiés et pris en compte par les élus. Il faut rétablir les commissions élargies de l'enseignement, bases essentielles de l'exercice démocratique du pouvoir. Les problèmes importants comme l'aménagement du temps de l'enfant, la mise en oeuvre de gros investissements, seront l'objet de vraies concertations.

DES ACTIONS COORDONNEES POUR LA DUREE D'UN MANDAT

Plus de solidarité, Plus de démocratie:

- **l'élaboration d'une nouvelle grille des quotients familiaux** plus juste. Rappelons que cette grille détermine les tarifs de la cantine, des centres de loisirs, des classes transplantées, de la halte-garderie...

- **la gratuité du bus scolaire des Bas-Coquarts**, son fonctionnement à 16 h 30 et 18 h 00, ainsi que les mercredis et lors des vacances scolaires, son accès ouvert à tous du CP au CM2.

- **la mise en place d'un soutien scolaire** pour les élèves en difficulté avec une coordination entre les intervenants, l'équipe pédagogique et l'Inspection académique de la circonscription.

- **une politique scolaire qui se donne les moyens d'accueillir tous les enfants**, notamment dès deux ans à la maternelle pour les parents qui le souhaitent.

- **une gestion transparente et un fonctionnement plus démocratique de la Caisse des Ecoles**, qui à Bourg-la-Reine échappe à tout débat, contrôle et vote, lors des assemblées générales.

Plus d'efficacité

- **le contrôle de la qualité** des prestations dans les écoles (cantines).

- **une gestion rationnelle et équitable des subventions** aux différentes sections de l'ASBR, dont certaines sont, actuellement, particulièrement défavorisées.

- **une meilleure organisation des activités extra-scolaires** des enfants notamment le mercredi.

- **une harmonisation des horaires des activités** proposées par l'ASBR, le CAEL, le conservatoire doit être envisagée, ainsi que leur articulation avec les écoles.

CULTURE - ANIMATION DE LA VILLE

"Etre bien ensemble dans la ville". C'est-à-dire se découvrir les uns les autres plutôt que célébrer un passé artificiel, comme les supposés 1400 ans de Bourg-la-Reine.

L'élitisme des programmations du conservatoire ou des Gémeaux répond à un besoin de prestations artistiques de qualité. Mais il ne saurait répondre à tout ce que demandent les habitants de la ville. La politique culturelle au sein d'une municipalité doit être faite pour tous sans exclusive, mais sans que la "culture-pour-tous" entraîne un nivellement par le bas et la médiocrité. Chacun, selon ses goûts et ses aspirations, doit trouver la possibilité de se cultiver, c'est-à-dire de s'informer, de voir et d'apprendre.

DES ACTIONS COORDONNEES POUR LA DUREE D'UN MANDAT

Une politique d'ensemble pour:

- rationaliser l'emploi des multiples salles créées par la municipalité sans projet précis.

- créer une passerelle entre l'enseignement et la culture en ouvrant le conservatoire sur les écoles maternelles et primaires et en ouvrant une classe musicale au collège Evariste Galois.

- faire de la fête de la musique, une véritable fête des musiques

- créer des lieux culturels de proximité dans le quartier des Bas-Coquarts.

- pour permettre à tous d'accéder à la culture:

- * création d'une bibliothèque sonore pour les personnes âgées et les non-voyants.
- * faciliter l'expression des jeunes : café musique, mise à disposition de salles.
- * développer le cinéma en proposant outre les films classiques, des films plus récents et en ajoutant une séance le soir un jour de semaine
- * créer un "kiosque" à la gare et sur la place Condorcet afin de donner une information complète, régulière et permanente des spectacles et actions en cours à Bourg-la-Reine et dans les communes avoisinantes.

ACTION SOCIALE, INSERTION, SANTÉ PUBLIQUE

Le programme d'actions que nous proposons tient largement compte des besoins exprimés dans différentes instances associatives ou par notre expérience vécue. L'action sociale n'a de sens qu'en symbiose avec la population, par de multiples moyens, concertation avec les associations, réunions de quartier, questionnaires ciblant des besoins précis... Elle ne saurait se satisfaire de la façon de faire actuelle : questionnaires tombés aux oubliettes, pseudo-concertation qui fait patienter pendant que rien ne se passe, et pour conclure mise en vitrine de ce qui se fait quant même grâce à beaucoup de bonnes volontés bénévoles.

DES ACTIONS COORDONNÉES POUR LA DURÉE D'UN MANDAT

Une politique globale pour l'enfance et la jeunesse

Le constat de carence en ce domaine est flagrant. Aucune création de place en crèche durant le dernier mandat, une halte-garderie saturée qui n'accepte les enfants que deux demi-journées par semaine dans la limite des vingt places disponibles. Aucun équipement social dans le quartier des Bas-Coquarts; une conception de la politique scolaire où les demandes n'aboutissent qu'après des années de pseudo-concertation, et de pétitions... à répétitions...

Notre démarche sera volontariste dans ce domaine:

- **Prise en compte de tous les besoins concernant la petite enfance et la jeunesse** par un service municipal *ad hoc*. Sa priorité sera une évaluation précise des besoins de façon à lancer un programme d'équipements planifié sur le mandat en respectant l'équilibre géographique de la commune.

- **Encouragement de toutes les associations qui oeuvrent pour la jeunesse**

- * locaux pour la ludothèque
- * moyens d'information accrus
- * plan de subventions pluriannuel

Emploi et Insertion

Pour lutter contre la crise actuelle la commune peut agir à trois niveaux :

En tant qu'employeur, elle doit avoir une action directe au niveau des emplois communaux qui peuvent être développés par la limitation des contrats de sous-traitance.

En tant que garant de la cohésion sociale, elle peut favoriser une politique d'insertion et de réinsertion :

- mise en place d'une mission locale pour les jeunes, -
développement des contrats solidarité qui ne doivent en aucun cas se substituer à de vrais emplois et doivent être accompagnés d'un véritable tutorat,
- consolidation d'emplois associatifs précaires.

En tant qu'acteur du développement économique, la commune doit s'attacher à faciliter la création d'emplois:

- mise à disposition de locaux
- réalisation d'une boutique de l'emploi, lieu de concertation et d'information entre tous les intervenants.
- prospection autour des agents économiques

Personnes dépendantes et handicapés:

- **Reprise de l'étude du questionnaire adressé à la population concernant les difficultés rencontrées par les personnes handicapées.** Le service d'état-civil de la mairie est toujours perché en haut d'un escalier, on ne peut traverser la récente résidence Alixia avec une poussette...

- Prévoir des **cheminements adaptés**, étudier un **transport adapté** pour les équipements actuels et pour les réalisations à venir.

Animation, rencontre, intégration des personnes âgées dans la ville:

Nous souhaitons **fournir à tous ceux qui le souhaitent des moyens d'échange, de rencontre**, qu'il s'agisse d'échanger des services, des souvenirs, des connaissances ou toute autre chose... Il nous semble important de ne pas cloisonner la ville, ni en quartiers, ni en générations. Les rencontres entre générations sont à encourager, elles dissipent le sentiment de solitude d'une part, et sont d'autre part un enrichissement pour tous.

Prévention, santé publique:

Nous prévoyons en matière de prévention et de santé, de créer un centre de santé. Il offrira des consultations de planning familial, de contraception, prévention des maladies sexuellement transmissibles [MST] et du Sida, une prévention contre la drogue...

Il nous paraît essentiel en matière d'hygiène d'installer des toilettes publiques au cours de toute opération d'urbanisme.

L'hygiène de la rue suppose aussi la mise à la disposition des habitants de conteneurs à ordures standardisés. Dans ce même domaine, il faudra étendre la collecte sélective des déchets, en vue de leur recyclage, ce qui contribuera à réduire la pollution.

Des moyens, des structures:

Le pivot légal de l'action sociale communale est le centre communal d'action sociale [CCAS]. Celui-ci devra retrouver son rôle, qui est de répondre à toutes les demandes alors qu'il est actuellement orienté uniquement sur l'aide aux personnes âgées. Le doter de moyens et de personnels, en faire un pôle d'information exhaustif, sont une priorité.

Les aides départementales et nationales sont souvent méconnues de l'équipe actuelle, qui parfois les détourne de leurs buts initiaux pour subventionner d'autres actions. Il est indispensable de les maîtriser pour les utiliser à bon escient: par exemple, contrat de ville, lutte contre la délinquance, aménagement des rythmes de l'enfant...

Enfin, le tissu associatif est riche à Bourg-la-Reine. Ces associations travaillent avec dévouement et persévérance, sans que leur action soit reconnue en tant que telle, et sans que leurs efforts soient coordonnés. Nous rendons justice au travail et aux compétences de ces associations et leur fournirons support logistique pour la coordination et la publicité, continuité budgétaire, sans bien sûr nous immiscer dans le détail de leurs actions.